

Vous êtes-vous déjà posé la question à savoir si votre entreprise était concernée par le *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses* aussi connu sous l'abréviation **TMD** ? Et bien, la réponse est oui !

En effet, la majorité des entreprises du secteur textile et bonneterie utilisent des produits chimiques classés dangereux en vertu du **TMD** qui leur sont livrées par leurs fournisseurs. Par conséquent, elles deviennent alors **DESTINATAIRE**, et à ce titre, elles ont certaines obligations, soit :

- former ou faire former les personnes qui manutentionnent ces produits sur les quais;
- s'assurer que les personnes qui manutentionnent les marchandises dangereuses sans avoir reçu de formation le font sous la supervision immédiate d'une personne formée;
- vérifier l'exactitude de l'étiquetage des contenants reçus;
- vérifier l'exactitude des données qui apparaissent sur le document d'expédition;
- signaler aux autorités compétentes tous rejets accidentels (en référant aux quantités prévues au règlement).

Mais ça ne s'arrête pas là. Si l'entreprise retourne des bombones de gaz propane ou des barils de marchandises dangereuses vides à ses fournisseurs, ou encore, si elle expédie ses extincteurs pour les faire remplir, elle devient **EXPÉDITEUR**. À ce titre, elle doit :

- voir à ce que les marchandises expédiées soient dûment classées et étiquetées;
- s'assurer que le document d'expédition est adéquatement rempli;
- s'assurer qu'un ensemble complet de plaque sera apposé sur le véhicule de transport, au besoin.

Sachez de plus qu'une entreprise n'est pas dégagée de ses responsabilités d'**EXPÉDITEUR** même si c'est son fournisseur qui prend charge du classement, de l'étiquetage, du document d'expédition et des plaques lorsqu'il ramène ses contenants vides. Conséquemment, protégez-vous en vous assurant que tout est fait dans les règles, en tout temps !

Visitez la rubrique **FORMATION** de notre site Internet pour connaître le contenu du cours  
**RÉCEPTION/EXPÉDITION DES MARCHANDISES DANGEREUSES**  
offert par Préventex.